

Partie 6 : Renseignements sur le placement de chaque enfant retiré

Important : Veuillez remplir la partie 6 pour **chaque** enfant retiré. **Envoyez seulement cette page supplémentaire si la formulaire D a été rempli.** N'envoyez pas cette page à l'administrateur sans un formulaire de demande d'indemnisation complété.

Enfant retiré – Renseignements sur l'enfant retiré

Le parent ou grand-parent décédé responsable de cet enfant est le (ne cochez qu'une case) : Parent Grand-parent beau-parent d'une Première Nation

Nom de l'enfant au moment du retrait (requis)

Prénom Second prénom (le cas échéant) Nom

Date de naissance de l'enfant (requis)

- -

Mois Jour Année

Les renseignements suivants ne sont pas nécessaires, mais ils peuvent nous aider à traiter votre demande.

Numéro de d'inscription au registre des Indiens de l'enfant (recommandé)

Numéro d'assurance sociale (NAS) de l'enfant (facultatif)

- -

Renseignements sur le premier retrait de cet enfant

1. Quand cet enfant a-t-il été retiré?

-

Mois Année

2. Où cet enfant a-t-il été emmené lorsqu'il a été placé? Cochez une (1) seule case :

DANS une réserve OU HORS d'une réserve

3. Cet enfant a-t-il été confié à un parent, un beau-parent, un grand-parent, un frère ou une sœur adulte, une tante, un oncle ou un cousin germain ou une cousine germaine adulte? Cochez une (1) seule case :

Oui OU Non

Preuve du lien entre le parent ou le grand-parent décédé responsable et cet enfant retiré

✓ Veuillez sélectionner l'option A OU l'option B, et fournir ce qui suit

OPTION A – Premières Nations et lien biologique

Si le parent ou le grand-parent décédé responsable de l'enfant retiré est **membre d'une Première Nation et est le parent ou le grand parent biologique de l'enfant retiré :**

- Il n'est pas nécessaire de joindre des pièces justificatives supplémentaires à ce Formulaire de demande d'indemnisation pour le moment.
- L'administrateur tentera de confirmer la relation OU communiquera avec vous pour obtenir des documents justificatifs.

OU

OPTION B – Tous les autres types

Si le parent ou le grand-parent décédé responsable de l'enfant retiré **N'est PAS** le parent biologique ou le grand-parent biologique des Premières Nations de l'enfant retiré :

- Veuillez joindre une copie d'un ou de plusieurs des documents suivants, le cas échéant :

- Certificat de naissance détaillé de l'enfant retiré (qui nomme les parents biologiques)
- Documents d'adoption de l'enfant retiré (adoption provinciale, territoriale ou selon les coutumes autochtones vérifiable)
- Documents de mariage ou preuve d'union de fait (pour les beaux-parents des Premières Nations seulement)
- Autres documents, veuillez préciser :

IMPORTANT: CETTE PAGE N'EST PAS UN FORMULAIRE DE DEMANDE D'INDEMNISATION COMPLET.

Envoyez seulement cette page supplémentaire si la **formulaire D a été rempli.** N'envoyez pas cette page à l'administrateur sans un formulaire de demande d'indemnisation complété.

Comment obtenir de l'aide gratuite :

Aide pour remplir le Formulaire de demande d'indemnisation : 1-833-852-0755

Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être : 1-855-242-3310